



*Handwritten signature or mark*

LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>IE</sup>, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, A PARIS

---

JULES GOURDAULT

---

# L'ITALIE

UN MAGNIFIQUE VOLUME IN-4°

CONTENANT 450 GRAVURES

D'APRÈS LES DESSINS

DE MM. BAUERNFEIND, GERMAIN BOHN, ARTHUR CALAME, H. KAULBACH, F. KELLER ET AUTRES

Broché, 50 francs ; — Richement relié, avec fers spéciaux, 70 francs.

---

## AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR

L'Italie, — terre antique et toujours jeune, — a été bien des fois décrite ; mais, telle est la variété de ses aspects, l'abondance de ses richesses naturelles ou artistiques, que les descriptions de ce beau pays se peuvent succéder presque à l'infini sans trop se ressembler. Sur un sol où tant d'âges se sont stratifiés en quelque sorte, le champ des études et des découvertes est inépuisable : c'est le palimpseste aux multiples surcharges, sous lesquelles on retrouve sans cesse de nouveaux et précieux linéaments.

Jusqu'au seizième siècle, l'Italie n'avait guère été visitée que par un petit nombre d'étrangers, privilégiés du rang ou de la fortune, et par quelques rares touristes amateurs, comme l'auteur des *Essais*, Michel Montaigne. Ce qu'on y allait voir alors, c'était avant tout Rome et les restes de l'antiquité païenne. D'ailleurs, la plupart des grandes villes de la Péninsule n'avaient pas encore toute leur splendeur architecturale, tous leurs trésors de tableaux, de statues, de décorations de toute espèce. Mais, après que la Renaissance, avec sa glorieuse pléiade d'artistes, eut accompli son œuvre féconde, — Saint-Pierre ne fut achevé qu'au dix-septième siècle, — l'Italie offrit un attrait de plus aux voyageurs. Malheureusement, à part les aventuriers à la solde des princes et la soldatesque des armées impériales ou françaises, — tous bans de visiteurs plus enclins à la pillerie qu'à l'admiration, — peu de gens pouvaient parcourir à l'aise cette contrée doublement classique.

Par la voie de terre, il fallait aller à cheval ; le trajet par mer, sur la felouque ou le brigantin, à la merci des tempêtes et des pirates, ne rappelait que trop les temps fabuleux de l'Odyssée ; sans compter les déplaisantes nuitées dans d'abominables auberges, remplacées aujourd'hui presque partout par des hôtels excellents.

Au dix-septième siècle, cependant, le renom artistique de l'Italie était fait par toute l'Europe, et, dès cette époque, il existait, tant en France qu'en Allemagne, une intéressante littérature de voyages, et notamment de voyages au delà des monts ; je citerai seulement le *Fidus Achates* ou le *Fidèle Compagnon*, de Martin Zeiller. Cette vogue fut encore accrue chez nous, au milieu du siècle suivant, lors de la découverte d'Herculanum et de Pompéi, par les *lettres* si gaies et si spirituelles



GENÈVE : EFFET DE NUIT.

*L. Wacker*



longs bancs, quelques fauteuils et tabourets à couverture de cuir et à ornements d'or ; puis de hauts bahuts également sculptés, dont les plus grands portaient le nom de *cabinets*. Derrière la salle se trouvait la cuisine, où la famille prenait ses repas, à heure rigoureusement fixe, en commun, y compris serviteurs et chambrières, admis d'autant plus à l'intimité du foyer que c'étaient souvent des parents ou des enfants de maisons amies, particulièrement les apprentis, presque tous de bonne naissance, liés d'avance pour plusieurs années par contrat écrit, et qui, loin de recevoir salaire, dans beaucoup de cas payaient une somme déterminée et donnaient même des étrennes au premier de l'an, c'est-à-dire à Pâques (1). A l'étage supérieur étaient les chambres à coucher, avec de grands lits à dais, aux amples rideaux. Les fourneaux et les cheminées étaient rares, sans doute parce qu'on usait communément de brasiers portatifs (2); et, à ce point de vue, la Genève d'aujourd'hui est bien changée, car une des choses qui frappent et stupéfient même de prime abord l'étranger, aussitôt qu'il lève les yeux en l'air, c'est le nombre inusité et aussi l'aspect multiforme des tuyaux tordus en tous sens qui hérissent les toits de la ville. Il est vrai qu'à l'heure présente cette gesticulation aérienne de cheminées aux airs fantastiques n'est pas affaire d'enjolivement pur, ni simple désir d'effrayer plus que de raison les oiseaux du ciel : c'est une nécessité de la très-grande élévation des maisons et des conditions météorologiques du carrefour allobroge, arène de combat ouverte aux vents des quatre horizons : le *vent* proprement dit, qui vient du sud et du sud-ouest; la *bise*, qui souffle du nord et du nord-est; le *molan*, qui arrive de l'est, dans la direction du Môle, c'est-à-dire de la vallée de l'Arve et du Faucigny; enfin le *joran*, ou vent d'ouest, qui vient du Jura.

Deux appendices extérieurs complétaient le type architectural de la maison genevoise : c'étaient, premièrement, la présence, devant la porte, de bancs de bois ou de pierre où, après souper, s'asseyaient les femmes, les parents et les amis ; en second lieu, l'existence de *trapons*, au moyen desquels les entrées de caves couvertes empiétaient sur la rue. Souvent aussi, comme à Berne, à la devanture s'accotaient des échoppes, mobiles ou permanentes, qui servaient aux marchands pendant les foires ou les marchés; quelquefois enfin, quand la largeur de la rue s'y prêtait, les maisons s'enveloppaient, comme d'un échafaudage, de gigantesques avant-toits soutenus par des piliers. Il n'est pas un seul de ces traits caractéristiques de construction ou d'aménagement que le touriste curieux ne puisse retrouver dans quelque coin de la vieille Genève.

## II

« On sait, dit Jean-Jacques Rousseau, ce que j'entends par un beau pays : il me faut des torrents, des rochers, des sapins; des bois noirs, des montagnes, des chemins raboteux à monter et à descendre, des précipices à mes côtés qui me fassent bien peur. » N'est-ce pas là, prise au figuré, la peinture exacte de la route périlleuse et vertigineuse, toute pleine de hauts et de bas, toute semée de gouffres et d'escarpements, par où les Genevois, ses compatriotes, marchèrent d'étape en étape, sur les mains autant que sur les pieds, à la conquête de la liberté? Chaque génération sut fournir sa part

(1) Beaucoup de familles, par une coutume qui n'est pas encore perdue, échangeaient leurs enfants entre elles, non-seulement pour l'apprentissage du commerce et de l'industrie, mais aussi pour les années d'étude.

(2) Le fait ressort de la lecture des vieux édits, qui insistent sur les mesures de précaution à prendre pour éviter les incendies fréquents causés par l'usage de ces fourneaux portatifs.

de la traite et prendre à point le relais; toutes cheminèrent sans recul, presque sans arrêt, écartant ou tournant les obstacles, se faulant par tous les sentiers, et toujours prompts, quand il se pouvait, à saisir l'heure et le vent propices.

Et, ainsi qu'il arrive au voyageur dans l'escalade des hauts pics alpestres, les difficultés s'aggravaient au fur et à mesure que l'on avançait. Ni le prince-évêque ni le comte féodal n'avaient pu enrayer les progrès de la petite communauté; mais un jour vint où celle-ci se trouva face à face avec un tiers adversaire plus redoutable, la dynastie militaire de Savoie. Ces princes de la Maurienne, de tout temps habiles politiques, après s'être d'abord posés en protecteurs des libertés de la ville, ne laissèrent que trop voir leurs visées secrètes quand la mort du dernier comte de Genevois eut fait passer entre leurs mains (1394) l'importante magistrature du Vidomnat. La possession de cette charge, jointe à celle du Château de l'Île, dont ils s'étaient emparés déjà, semblait leur permettre de pousser désormais à fond leurs usurpations; mais les syndics de la ville déjouèrent, par leur vigilance, toutes les tentatives d'empiétement. Ces patriotes dévoués étaient en même temps de fins procureurs, passés maîtres en fait de chicanes et d'arguties, et sachant dénouer à leur profit les mille conflits de juridiction qui prenaient leur source quotidienne dans le bizarre entre-croisement de droits que j'ai indiqué.

L'évêque, lui aussi, qui se sentait menacé implicitement dans ses privilèges, fit d'abord cause commune avec la ville, dont il confirma encore les franchises. Les princes de Savoie usèrent alors momentanément d'une autre tactique: ils essayèrent de prendre les Genevois par les séductions et la vanité; ils les caressèrent, ils entreprirent de les amadouer par tous les moyens. Genève devint, après Chambéry, comme leur cité de prédilection. Ils y faisaient volontiers des entrées d'apparat, y séjournaient avec leur famille, y donnaient des fêtes fastueuses que les chroniqueurs du temps racontent en détail. Magistrats et bourgeois, qui n'entendaient pas demeurer en reste de civilité, les allaient recevoir au pont d'Arve, richement accoutrés, et les conduisaient de là processionnellement, à travers des arcs de verdure, jusqu'à la cathédrale. Et c'étaient sur toutes les places des représentations théâtrales, des mystères, des soties, « le tout historié (1). » Chanoines, prêtres, moines, « gentilles femmes, » tous étaient de la réjouissance, s'évertuaient à escadronner sur leurs mules caparaçonnées, puis à « jouer, taverner, ivrogner. » Les fameux apothicaires genevois (2) prodiguaient, en ces occasions, liqueurs fines, hypocras, confitures et parfums; au besoin, les citoyens faisaient des cadeaux et accordaient même quelques sommes d'argent à leurs nobles hôtes; mais c'était toujours à titre de don gracieux: politesse et précaution ne s'excluaient pas.

Cet échange de bons procédés, où des deux côtés le cœur n'avait que très-petite part, cessa brusquement quand le siège épiscopal de Genève eut été remis par le pape à des cadets de la maison de Savoie. Prélat et duc, devenus dès lors alliés et complices, conspirent ensemble contre la cité. Le duc commence par la ruiner en lui enlevant ses foires, c'est-à-dire sa principale source de prospérité; puis, quand il la croit suffisamment humiliée, prête à venir à composition, il offre de les

(1) Bonivard : *Chronique de Genève*.

(2) Ces apothicaires de Genève, qu'on voit, plus tard, siégeant dans les conseils, recevoir, l'épée à la main et tête couverte, l'hommage des hobereaux du territoire, pour retourner ensuite sans déroger vendre leurs drogues, étaient à la fois pharmaciens, épiciers, parfumeurs, liquoristes, marchands de fruits, de conserves, de bougies. Le métier, exercé volontiers par des hommes bien nés, était, on le conçoit, très-lucratif; de plus, il exigeait une certaine culture, si l'on songe qu'il était défendu à tout apothicaire, et cela bien avant la Réforme, de recevoir aucun apprenti qui ne sût point parler latin.

lui rendre, sous des conditions attentatoires à sa souveraineté. Le peuple genevois, après en avoir délibéré en conseil général, répond fièrement que ses magistrats n'ont jamais prêté serment à aucun prince de la terre et qu'il aime mieux rester pauvre et libre que d'acheter la richesse au prix de la servitude.

A quelque temps de là éclate la grande lutte des cantons confédérés de la Suisse centrale contre le duc de Bourgogne Charles le Hardi, ou le Travaillant, comme l'appelaient ses sujets. Genève se trouve prise alors comme dans un étau. Car, — ainsi que je le dirai bientôt plus explicitement, — cette guerre de Bourgogne a sa légende, que l'on nous enseigne, et qui n'est pas absolument conforme à l'histoire. Ce n'était plus, à ce moment, l'esprit héroïque de Morgarten et de Sempach qui inspirait les agissements des Confédérés; en se levant en masse pour combattre le prince ambitieux qui avait rêvé de se tailler un royaume des sources du Rhin aux rives de la Méditerranée, ils n'avaient plus seulement le rôle défensif : une pensée d'agression et de conquête, un désir ardent de pillage, se mêlaient plus qu'il n'eût fallu au pur mobile du patriotisme. Ils formaient d'ailleurs, à cette époque, un corps absolument teutonique, les *cantons des ligues suisses des hautes Allemagnes*, comme nous les nommions encore au commencement du dix-septième siècle; passé les lignes de l'Aar et de la Sarine, ils ne voyaient que des *étrangers*, et, réciproquement, en deçà de Fribourg, ils n'étaient connus que sous le nom générique d'Allemands (*Allemanni*), ce qui, pour la population de ces régions de l'ouest, était presque le synonyme d'« ennemis ».

Aussi les premiers rapports des Confédérés avec les pays romands avaient-ils été marqués par nombre de collisions; ces riches territoires de Vaud, de Bex, de Neuchâtel, d'Orbe, de Genève, s'offraient à eux comme une bonne proie à disputer aux princes de Savoie; l'entrée en campagne contre les soldats de Bourgogne leur fournit l'occasion propice de comprendre dans leurs opérations offensives toutes les contrées au pied du Jura. Les prétextes ne manquaient pas, la plupart des villes et des seigneurs welches s'étant rangés, à la suite de la Savoie, dans le parti de Charles le Hardi. Après la foudroyante victoire des *Suisses* à Morat, tout se trouva comme à leur merci. Genève elle-même, qui s'était vue obligée de tenir contre les Bernois et leurs alliés, courut grand risque d'être brûlée. Et elle l'eût été, si Louis XI, pour le compte duquel, en définitive, les Confédérés venaient de travailler, ne se fût avisé de leur remontrer que la ruine de cette ville entraînerait celle des marchands de Nuremberg, de Saint-Gall et de Lucerne, qui y avaient des entrepôts, et nuirait même aux Bernois, pour qui les péages de cette route commerciale étaient une source de gains importants. La république dut donner des otages et composer à raison de 60,000 florins : c'était payer cher une alliance dont son évêque, bien plus qu'elle, était responsable. Il fallut mettre en gage la croix de Saint-Pierre et le « grand calice »; il fallut en outre que la duchesse de Savoie, Yolande, livrât ses bijoux, lesquels furent transportés au pays d'Uri en nantissement des sommes dues.

Ce contact initial des deux Suisses, pour n'avoir eu rien de très-fraternel, ne laissa pas d'être pour Genève un événement plein d'heureuses conséquences. La cité welche n'oublia pas les grands coups d'épée des Bernois, des Fribourgeois et de leurs alliés, et, dans sa querelle toujours plus aiguë avec la maison de Savoie, elle finit par apercevoir de quel côté elle devait fixer l'ancre de la résistance. Dès le commencement du siècle suivant, l'idée d'un *Rüttli* genevois avec les vainqueurs de Morat germe dans la tête des patriotes les plus avancés. L'entreprise n'allait pas sans difficultés. Les Confédérés, gens pru-

dents et calculateurs, — comme j'aurai plus tard mainte occasion de le démontrer, — ne pouvaient manquer de demander à la ville romande quels avantages elle se trouvait en posture d'offrir en retour des services qu'elle sollicitait. Puis, en cas d'échec, quelles représailles n'avait-on pas à redouter de la part du duc, armé de toutes pièces contre la commune, où l'appuyait la faction servile des *Monseigneuristes* ou *Mamelus*, sans compter l'appui extérieur de la petite noblesse vaudoise et chablaisienne ! Mais, depuis les derniers événements il s'était formé dans la république un parti national de jeunes hommes courageux et persévérants, héroïques tapageurs, amis des esclandres carnavalesques, toujours prêts à dépendre les pendus, à couper les jarrets des mules aristocratiques, à donner, par surcroît, des charivaris aux veuves qui avaient la faiblesse de convoler en secondes noces, mais aussi non moins disposés à marcher, à toute heure du jour et de la nuit, au bruit du canon. A la tête de ce parti, qui avait pour devise trois petits mots : « Un pour tous, » étaient les Berthelier, les Pécolat, les Levrier, les Bonivard, les Besançon Hugues. Avec eux commence la période vraiment héroïque de la lutte pour la liberté. Le duc, furieux, arrive avec une armée ; la ville est terrorisée ; six années durant, on emprisonne, on exile, on décapite les *Eidgnots*. Les hallebardiers de Savoie assistent au Conseil des citoyens. Comme, malgré tout, le peuple s'arme et résiste, la noblesse des châteaux voisins, y compris l'évêque de Lausanne, se réunit en une ligue d'extermination. Le pacte se scelle dans un festin au château de Bursinel ; l'un des convives, levant sa cuiller, s'écrie : « Aussi vrai que je tiens cette cuiller, nous avalerons Genève. » Et chacun de placer incontinent le même attribut en sautoir. On appela cette confrérie les *Chevaliers de la Cuiller*. Quelque temps après, tous ces Fra-Diavolos de bonne maison, — c'est ainsi que les désigne un publiciste transjuran, — se jettent sur Genève avec leurs valets. Déjà le duc, de son côté, occupe les faubourgs de la ville ; mais, loin de songer à se rendre, le peuple vote en conseil général que quiconque parlera de capituler sera puni de mort. « Dieu est là, disait-on, et la république de Berne. » En effet, les milices des Confédérés (1) arrivent à temps pour sauver la cité. La lutte toutefois n'est pas terminée. Quelque temps après, le duc revient à la charge, et l'évêque, qui s'est sauvé dans le pays de Gex, réorganise ses bandes d'assaillants et leur délivre des lettres de marque comme à des corsaires. Genève, investie derechef et menacée de surprise nocturne, démolit et nivelle de ses propres mains quatre grands faubourgs ; comme jadis dans Carthage aux abois, femmes, vieillards, enfants, tout le monde s'emploie à la défense. Dans cette extrémité, le roi de France, en querelle, lui aussi, avec la Savoie, offre à la ville sa protection : pour le coup, l'effroi est au comble. Accueillir un tel protecteur, n'est-ce pas se donner un maître ? Non, plutôt s'ensevelir sous la chute du dernier rempart. Avis de la situation est immédiatement transmis aux Bernois, qui, d'abord hésitants, ne balancent plus à déployer de nouveau leurs bannières. Quelques jours après, l'étendard à l'image de l'ours flottait aux rives du Léman.

Genève était ruinée, la moitié de la population avait disparu ; elle n'était et ne devait être jamais qu'une miniature de république, un « grain de sable » ; mais du moins elle gardait son indépendance, et, entraînée dorénavant dans l'orbite politique de l'Helvétie, elle était sûre de ne plus la perdre.

Entre temps, et au plus fort même du combat, elle avait, à l'exemple de Berne, son alliée, échangé la messe contre le prêche. Comment se fit et se parfit cette révolution, je ne le dirai pas en détail ; mais peut-être vaut-il la peine d'insister sur les curieuses scènes d'intérieur que présenta lors la cité.

(1) Les trois A-A-A (les trois alliés, Berne, Fribourg et Genève) : c'est ainsi qu'on figurait parfois l'emblème de l'union.

En sa qualité de ville épiscopale, Genève possédait, on l'a vu, une nombreuse légion de prêtres, de chanoines, de moines et de tonsurés, dont les excès ne donnaient que trop prise aux sarcasmes d'une population à l'humeur naturellement critique et railleuse. Plus d'une fois même, comme le prouvent les registres du Conseil, les syndics se virent obligés de porter plainte auprès du vicaire. Les scandales coulaient d'abondance. On avait vu des évêques nommés à douze ans, d'autres à dix. Les Dominicains de Plainpalais louaient leur jardin et leurs chapelles aux festoyeurs les plus turbulents; le cas des prêtres de la Madeleine était pire encore : il est vrai, nous dit la chronique, qu'afin d'expier au fur et à mesure ces déportements, on gardait en permanence dans un des sanctuaires de la ville une pauvre recluse occupée sans cesse à prier et à faire pénitence pour les péchés mignons du clergé.

Aussi, quand les colporteurs français apportèrent les premières Bibles et les premiers écrits de discussion théologique, la question de réforme religieuse, déjà posée dans l'esprit des hommes éclairés par la conduite même des ecclésiastiques et les abus de la simonie, prit-elle rapidement un degré étrange d'acuité. La façon plus que militante dont le clergé intervint tout d'abord dans la controverse, n'était pas faite pour éteindre le feu. Aux premiers prêches de Farel, tous les prêtres de l'église cathédrale (1), « bien armés et embâtonnés, » quelques-uns avec des hallebardes, se ruèrent sur le « malvivant », qui, sans l'arrivée des syndics, eût été évangéliser les poissons du Rhône. Deux autres prédicants, Froment et Viret, faillirent avoir un sort analogue. L'effet naturel de ces violences fut d'assurer le progrès rapide des nouvelles doctrines : la jeunesse *eidgnote*, la plus disposée à rompre avec Rome, ne fût-ce qu'en haine des catholiques *Mamelus*, avait préludé au mouvement en faisant des mascarades dérisoires de l'ancien culte, en mutilant les images, en se livrant à toutes sortes de manifestations aussi puérides que burlesques, qui scandalisaient les croyants, sans amener dans les mœurs la réforme que l'on désirait.

Le peuple était, en somme, fort divisé : parmi les combourgeois, Berne, acquise déjà au protestantisme, souhaitait que Genève y vînt à son tour; les gens de Fribourg, bons catholiques au contraire, se déclaraient prêts à rompre l'alliance si la Réforme était adoptée. Fribourg l'emporta d'abord; il y eut une sorte de replâtrage au profit du catholicisme; durant trois années, on discuta et on disputa, dans la rue et dans les conseils; puis l'influence de Berne et sans doute aussi une prescience secrète des destinées de la république amenèrent le triomphe des *Eidgnots*, ou, comme nous disons, des *Huguenots*. Au mois d'août 1535, Farel s'empare de la chaire de l'église Saint-Pierre, et le conseil des Deux-Cents déclare la messe abolie. Aussitôt a lieu l'exécution iconoclaste : on renverse les autels, on brûle les confessionnaux, on disperse les diptyques et les bas-reliefs, on nomme des commissaires pour saisir et inventorier les bijoux et la vaisselle sainte; l'or et l'argent que l'on en retire sont employés à payer les dettes de la communauté et à frapper les premières pièces de monnaie genevoise; on s'empare aussi des métaux, des ferrures des portes et des fenêtres, des cloches surtout, dont le pillage et le brisement furent tout un poème de vandalisme.

Le clergé se dissout; beaucoup de prêtres se retirent en Savoie; l'évêque, qui ne se sent point l'étoffe d'un martyr, a laissé le premier ses ouailles à l'hérésie pour s'en aller tranquillement dans ses grasses abbayes de Bourgogne. A maint chanoine dépouillé on accorde un dédommagement : un

(1) Récit de sœur Jeanne de Jussie, religieuse à Sainte-Claire : *le Levain de calvinisme, ou Commencement de l'hérésie de Genève*, 1 vol. in-8, Genève.

d'eux, par exemple, reçoit le gouvernement de l'horloge du pont du Rhône, « avec un salaire annuel de vingt florins, deux coupes de froment et un logis avec jardin. »

A ce prologue tumultueux, à ce remue-ménage révolutionnaire de la première heure, succède, avec Calvin (1), la période sévère d'organisation et de discipline. Sans titre officiel, cet homme au corps débile, rongé par cinq ou six maladies, au visage jaune et pâle, à la longue barbe taillée en pointe, marié à la veuve d'un anabaptiste converti, prend en main le gouvernement spirituel de la ville, et retourne le peuple de fond en comble. Ce fut un étrange phénomène. Depuis les temps quasi fabuleux de Sparte et de Lycurgue, rien de pareil ne s'était vu. Les Genevois, il est vrai, avaient commencé par gronder : un conflit avait éclaté au sujet de la confession de foi que le réformateur voulait faire signer individuellement par chaque citoyen ; le prédicant avait même été expulsé ; mais cette boutade de rébellion avait passé vite. En l'absence de Calvin, l'anarchie avait été telle, qu'on l'avait en quelque sorte rappelé à genoux, « pour détourner les verges de Dieu. »

Ce fut alors que, sous la férule du nouveau docteur, Genève prit cette physionomie puritaine qu'elle n'a guère commencé à perdre que de nos jours. Le peuple, réuni en Conseil général, se soumit de lui-même au plus dur des jougs, en votant les fameuses *Ordonnances*, c'est-à-dire un ensemble de prescriptions légales qui visaient non pas seulement la vie religieuse et publique, mais encore la vie civile et privée. La doctrine du réformateur fut tout ensemble le *Credo* de l'Église nouvelle et la pierre angulaire de l'État. Le Consistoire, autorité mi-ecclésiastique, mi-laïque, forma un tribunal de censeurs chargés de régler les mœurs, de « reprendre d'après la parole de Dieu », mais sans empiéter en aucune façon sur les pouvoirs déjà existants, sans modifier les juridictions de l'ordre politique. L'influence de Calvin lui-même est plus de fait que de droit. Il est l'âme du Consistoire ; il ne le préside pas, il y demeure subordonné, comme le premier venu, à un magistrat laïque. Sa haute supériorité intellectuelle et morale a sans doute laissé trace dans la partie des *Ordonnances* qui traite de la procédure judiciaire ; mais il n'a point innové en politique, et il n'a pas même songé à le faire. L'organisation des pouvoirs publics lui reste antérieure et supérieure ; il n'intervient dans la législation qu'à titre d'expert consultant pour la coordination des anciens édits. Le fonctionnement des Conseils, qui sont l'unique autorité séculière, n'en subit nul ralentissement et nulle atteinte ; lui, au contraire, le docteur et le prédicant, il est soumis à maint remous d'impopularité ; on le considère si peu comme un dictateur, que plus d'une fois il se voit mandé devant le Conseil pour y rendre compte soit d'une lettre, soit d'une parole de blâme à l'adresse des magistrats, et le Conseil l'admoneste tout comme un autre, l'avertit qu'il ait à « mieux faire » dorénavant. Enfin, dans cette cité que sa parole métamorphose, il n'a pas même les droits de citoyen : il n'est reçu bourgeois qu'en 1560 ; et le jour de sa mort, rien n'apparaît changé dans la république ; le procès-verbal de la séance du Consistoire, pour toute oraison funèbre, marque son nom d'une croix sur la liste des assistants, avec ces mots : « Allé à Dieu, samedi 27 mai (1564), entre sept et huit heures du soir. »

Et pourtant, quel homme s'empara jamais plus despotiquement des consciences et des volontés, et opéra chez un peuple révolution plus profonde et plus radicale ? A l'heure où sonne la Renaissance dissolue et fastueuse pour la France et pour l'Italie, cette petite cité de Genève, retremée dans une foi

(1) Ce fut le 5 août 1536, au soir, que Calvin descendit de la « voiture de France ». On sait qu'il se proposait d'aller à Strasbourg ; mais, ayant trouvé les chemins fermés par la guerre, il avait dû passer par Genève, comptant bien n'y rester qu'une nuit, « sans en faire semblant ni voir personne. »



CALVIN MOURANT.

*L'Espresso*



nouvelle, renonce tout à coup aux arts, au luxe, à tous les plaisirs; la ville d'Europe la plus licencieuse en devient brusquement la plus austère. Plus d'images ni de sculptures dans les temples, les amusements proscrits, les tavernes fermées; « la taverne, avait déjà dit le *Miroir du Monde* (1), est comme une fontaine où les péchés sourdent; » la danse, le jeu, le chant interdits; « pendant plus de cent ans, écrit Voltaire, Genève n'a pas souffert chez elle un instrument de musique. » Et quelles implacables lois somptuaires! Défense aux citoyens de porter dentelles, bijoux, culottes bouffantes, longs cheveux, frisures d'aucune sorte; aux couturiers « de faire nouvelles façons d'habits sans la permission des syndics ». Défense de représenter nulles pièces de théâtre, si ce n'est des moralités édifiantes tirées des saintes Écritures; défense aussi de lire Rabelais, le tout sous peine d'être traduit devant le Consistoire, mis à l'amende, « au pain et à l'eau, » et de se voir privé de la cène. Pour les noces et les festins, le nombre des convives est limité, la qualité des mets déterminée. Le Consistoire entre partout, voit tout, se mêle de tout, voire des querelles entre les gendres et les belles-mères, entre les maris et leurs femmes. Qui jure le nom de Dieu, dit un des mandements criés par la ville, la première fois baisera la terre, la seconde payera trois sols, la tierce fois sera mis au *collard* (carcan). Même peine pour qui ne va pas au prêche.

Ce fut une étrange métamorphose, qui se fit de l'assentiment du plus grand nombre. Il est vrai que les innombrables réfugiés français et italiens, auxquels on accorda les droits politiques, contribuèrent à grossir la majorité obéissante; la pensée des périls extérieurs, toujours menaçants, comme on le verra, vint aussi en aide aux règlements; on s'habitua à confondre dans une même préoccupation le salut de la république et la cause du protestantisme, si bien que, pendant plus d'un siècle, les seules fêtes nationales des Genevois furent, à vrai dire, des solennités religieuses. Cette réforme fondamentale n'alla pas toutefois, on le pense, sans de vives protestations de la part de certains groupes de citoyens. Le peuple, dans son mouvement plus enthousiaste que réfléchi, n'avait pas trop su d'abord à quelle continuité d'héroïsme il engageait sa vertu; lorsqu'il voulut rompre ses lisières, il n'était plus temps. En vain l'ancien parti des *Libertins* ou *Enfants de Genève* essayera-t-il de se poser en adversaire du puritanisme, et, disons-le, de l'intolérance, il se verra brisé sans pitié. Calvin et les membres du Consistoire poursuivent non-seulement les hostiles et les dissidents, ceux qui vont « idolâtrer et ouïr messes papales en dehors des terres de la Seigneurie » (les syndics), mais ils soupçonnent aussi les tièdes, ceux qui ne font pas profession ouverte de leur foi; ils prennent en défiance et flagellent « les délicats, comme écrit Calvin lui-même, bien contents d'avoir l'Évangile et d'en deviser avec les dames, moyennant que cela ne les empêche point de vivre à leur plaisir », puis les *philosophes*, « qui dissimulent le vide de leur cœur et l'atonie de leur intelligence sous un langage très-épluché, d'ailleurs habitués à préférer l'*Énéide* à l'Évangile, un valet d'Auguste à l'auteur de l'Évangile; » enfin, les *marchands*, hommes d'argent, « des animaux à l'engrais, qui se trouvent bien de leur ménage » et « se fâchent qu'on les vienne inquiéter ».

Sur cette pente, Calvin devait glisser à l'intolérance; après avoir invoqué pour lui le libre-penser, il le refuse à autrui; il érige en doctrine que quiconque possède la vérité en matière de religion a le droit de l'imposer à tous par la force, et c'est ainsi qu'il fera brûler l'illustre médecin aragonais Michel Servet, lui qui pourtant n'aurait eu qu'à franchir la frontière de France pour être brûlé à son tour. Mais, comme dit Bonivard, « il fallait qu'il grêlât, voire qu'il foudroyât, pour décharger le

(1) *Le Mirouer du monde*, curieux manuscrit romand du XIV<sup>e</sup> siècle, découvert dans les archives de la commune de la Sarra.

temps. » La Genève catholique et joyeuse eût fini peut-être, en s'envieillissant, par devenir une proie facile aux voisins qui la convoitaient; par la Réforme, qui lui apporta une séve puissante et nouvelle, elle fut rajeunie et sauvée.

Les registres du Consistoire, à cette époque mémorable, sont la page d'histoire la plus curieuse qu'on puisse consulter. On y voit inscrites, jour par jour, les résistances individuelles que le réformateur eut à vaincre; les délits se suivent et abondent, jusque dans les hautes familles et jusque parmi les magistrats. Bonivard lui-même, au sortir des cachots de Chillon, avait embrassé la Réforme, bien plus par patriotisme que par ferveur religieuse, car il avait des tendances de libre-penseur. Il croyait fort peu, tout d'abord, au succès de la vaste médication entreprise par Calvin; il disait « que ce monde est fait à dos d'âne, et que si, un fardeau penchant d'un côté, on cherche à le redresser et à le remettre au milieu, il n'y demeure guère et penche de l'autre. » Il se sépara pourtant sans hésiter de ses anciens amis les *Libertins*, dont les bravades lui déplaisaient encore plus que les coups d'étrivière du réformateur, et il finit par devenir le chroniqueur officiel du protestantisme triomphant. Ce ne fut pas toutefois sans faire lui-même dans sa vie privée plus d'un accroc au règlement: on le voit, en effet, mis sur la sellette sous la prévention d'avoir un soir, en attendant le souper, joué aux dés un quarteron de vin avec Clément Marot, et précédemment il avait fallu l'admonester sur d'autres détails tout à fait intimes de sa vie privée.

Plus curieux encore est le cas de Jean Goulaz. Ce personnage avait été le plus fougueux partisan de Farel, et il avait même reçu mandat d'informer contre les joueurs en qualité de procureur général; or il est lui-même poursuivi plus tard comme coupable d'avoir joué « à l'argent » et d'avoir « fait tapage aux étuves ». Rien de plus varié, du reste, que le défilé des délinquants: tantôt c'est une femme qui a regardé le prédicateur avec un peu trop d'attention; tantôt c'est un paysan qui s'est permis de donner à sa vache le nom biblique de Rebecca; d'autres fois ce sont des gens qui ont commis l'irrévérence de mal parler des prédicants; ceux-là, on les promène par les rues, tête nue, en chemise, torche allumée au poing. Comme on voit bien que ces choses se passent sur les confins du moyen âge!

Un fait à remarquer, c'est combien au début, malgré les édits, l'assiduité au culte laissait à désirer. Dans la ville, c'étaient les guets qui faisaient l'office de recruteurs en vue du sermon; mais, dans la campagne, on ne pouvait user des mêmes moyens expéditifs pour secouer la torpeur des tièdes ou des paresseux. Nous voyons cependant que l'on avisait: le 20 octobre 1544, tous les châtelains sont convoqués, et il leur est ordonné de disposer des gardes pour faire aller les gens au prêche, sous peine aux *rénitents* de payer une amende dont les trois quarts seront pour les pauvres et l'autre quart pour les gardes. Le 15 décembre de la même année, le pasteur de Cologny informe les autorités que ses paroissiens négligent l'office et réclame une garde pour les relancer de maison en maison. « Là-dessus lesdits paroissiens sont tous mandés par-devant le Conseil; il leur est enjoint d'aller au temple, et une garde est désignée pour assurer l'obéissance aux commandements de la Seigneurie. » Des faits analogues se produisent à Chêne, à Sacconnex et dans les diverses localités de la banlieue. Ce concours empressé que les pouvoirs civils prêtaient aux prédicateurs donnait lieu maintes fois à des incidents assez drôles, car les guets, non contents de parcourir les rues afin de pousser les passants au service divin, entraient souvent dans les maisons pour y verbaliser et mettre à l'amende les gens qu'ils trouvaient céans.

Un autre article dont l'observance ne s'obtint qu'avec bien du mal, c'était celui qui concernait les tavernes. Dès 1546, on reconnut même l'impossibilité de maintenir la suppression pure et simple de ces maisons, et l'on institua des succédanés : ce furent les *abbayes*, sorte de cabarets officiels, établis, au nombre de cinq, au Bourg-de-Four, au Molard, à Longemale, à Notre-Dame du pont de la Monnaie et à Saint-Gervais. Là on ne s'attablait qu'à des heures déterminées, sous l'inspection et la présidence des autorités; une Bible y était en permanence, et l'on ne pouvait ni commencer ni finir de boire ou de manger sans une prière de bénédiction et une action de grâces. Mais ces lieux de restauration sacro-saints n'eurent, malgré tout, qu'une existence éphémère, et, dans l'été de la même année, il fallut rendre aux taverniers la permission de rouvrir leurs salles, sauf à les surveiller de plus près que jamais.

Quant aux « moralités édifiantes » qui avaient succédé aux anciennes *soties* et *histoires*, dont la représentation se faisait sur les places publiques, elles avaient eu, paraît-il, un si vif succès, qu'on craignit, en 1546, par exemple, que l'ennemi ne profitât de cette ferveur théâtrale pour prendre la ville au dépourvu. Aussi était-il ordonné, pendant le temps qu'on jouait les pièces, de faire bonne garde aux clochers et de tenir les portes fermées, hormis trois. A ce moment, en effet, le péril extérieur, pour être moins menaçant, ne cesse point de mettre en souci les Genevois « bons Genevoysans ». Autant que jamais, entre deux sermons, on s'exerce à manier la pique et l'arquebuse; les travaux des remparts sont activement poursuivis; tous les jours, des pièces d'artillerie sont commandées au fondeur. En 1547 et 1548, lors de la lutte opiniâtre engagée entre Charles-Quint et les protestants d'Allemagne, Genève se tient prête à tout. Berne l'a prévenue d'avoir à se méfier : l'Empereur, qui rêve de restaurer l'unité de l'Église, a donné ordre à un corps espagnol posté en Piémont de surprendre la petite république. De nouveau, celle-ci se redresse : défense est faite, comme naguère, sous peine de la vie, de parler de se rendre, ou de composer avec les princes, quels qu'ils soient, au détriment des libertés publiques. Et Calvin, qui n'a point de superstition monarchique, ne se laisse pas plus intimider par les succès militaires de l'Empereur, cet « Antioche goutteux », comme il l'appelle, qu'il ne se laisse prendre aux menées insidieuses de son camarade et rival « Sardanapalus », ainsi qu'il désigne François I<sup>er</sup>.

La période de quinze ou seize ans qui suit est une des plus critiques et des plus sombres de l'histoire de Genève. Les *Libertins* ont repris le haut du pavé, Calvin est sur le point de voir son œuvre compromise; c'est alors que, malgré les nobles protestations du chancelier de Berne, Nicolas Zerkinden, s'ouvre l'ère des exécutions et des proscriptions : Servet est brûlé, le parti des sceptiques *Enfants de Genève* traqué sans merci. Les Genevois, à ce moment, s'irritent de tout, se défient de tous, et même de leurs confédérés. Toutes les fois que les troupes *suiesses*, bernoises, valaisanes ou autres, enrôlées à la solde du roi de France, empruntent, pour passer, le territoire si exigu de la république, les Conseils ont grand soin de ne les y laisser défilier que détachement par détachement, enseigne par enseigne; encore ne peuvent-elles faire plus d'un repas dans la ville, et souvent on les prie de n'y pas entrer.

Au drame politique et religieux s'ajoute d'ailleurs, en cette période, une horrible calamité. La peste, qui s'était déclarée pour la première fois dès le printemps de 1543, à la maison du *Lion d'Or*, avait reparu plus effrayante à quelques années de là. On prétendit que le fléau avait été propagé

à dessein par ceux qu'on appelait les *boute-pestes*. Le bailli bernois de Thonon fit savoir qu'il venait d'arrêter un nommé Bernard Dallinges qui, d'accord avec un certain Donant dit Lentille, de Genève, avait enduit de virus un pied détaché du corps d'un pendu et avait, par une malice infernale, provoqué la maladie en frottant de cet enduit les serrures des maisons. Lentille est brûlé en Plainpalais, et le peuple demeure persuadé qu'une bande d'empoisonneurs s'est abattue sur la cité. On enferme « tous les pauvres, qui sont belistres, pour voir s'il y a parmi eux des engraisseurs de peste qui persévèrent dans leur malin vouloir ». Une douzaine de femmes sont tour à tour exécutées sous le même chef. Le barbier de l'hôpital et un « enterreur » ont un sort semblable « pour avoir composé un enduit dans lequel entrait de la graisse de peste et autres choses vilaines ». Trente et une personnes furent suppliciées en quatre mois, d'autres bannies. Le dernier *boute-pestes* ne rendit l'âme qu'après avoir enduré neuf estrapades et quatre « tenaillements à tenailles chaudes ». Il faut dire que cette croyance superstitieuse ne fut point particulière à Genève; elle était générale en ce temps-là. L'histoire rapporte qu'à Lyon, à Clermont, mainte arrestation eut lieu pour le même motif, et encore en 1577 un édit sur les semeurs de peste était promulgué à Chambéry.

A tout peuple en détresse, Sparte envoyait jadis un Spartiate; de même la Genève héroïque du xvi<sup>e</sup> siècle a eu des hommes pour tous les pays : à l'Angleterre elle a envoyé Pierre Martyr; à l'Écosse, Knox; aux Pays-Bas, Marnix de Sainte-Aldegonde. En revanche, de tous les pays on accourait dans ses murs; dès le début du protestantisme, elle fut, — ce qu'elle est encore, — la ville du refuge par excellence; du vivant même de Calvin, la religion nouvelle s'y prêchait dans toutes les langues : en français, en allemand, en espagnol, en anglais et en italien. Calvin mort, les ennemis de la petite république espéraient la voir se dissoudre; il n'en fut rien. Le recteur de la nouvelle Académie, Théodore de Bèze, continua l'œuvre de discipline, et Genève resta ce que l'avait faite le réformateur. Moins que jamais d'ailleurs c'était le moment de rompre le moule étroit où la cité s'était enfermée. La maison de Savoie, dont la capitale avait été transférée à Turin, — cette cour « ambulatoire » était appelée à faire par la suite bien d'autres étapes, — recommençait à serrer de près la Rome protestante; ses frontières s'avançaient presque jusqu'aux remparts de la ville, et de nouveau l'on pouvait dire que, lorsque les cloches de Saint-Pierre sonnaient, elles étaient entendues de moins de Genevois que de Savoyards. Le pape, d'autre part, ne cessait de solliciter du roi d'Espagne, « comme une chose agréable à Dieu, » la réduction de la cité rebelle. En 1589, sans le secours d'Henri IV, celle-ci eût couru grand risque de succomber.

En 1602, la sécurité semblait y renaître, quand tout à coup, le soir du 12 décembre, quatre mille Savoyards, Espagnols et Napolitains, rassemblés secrètement à Bonneville par le duc Charles-Emmanuel, se mirent en route, à travers les épais halliers qui bordent l'Arve, à dessein de surprendre la ville endormie.

Tous les hommes enrôlés pour ce pieux coup de main avaient communié et portaient des amulettes. En tête marchaient la plupart des hobereaux des alentours, brûlant d'exterminer « tous ces crapauds du Léman », comme ils désignaient entre eux les Genevois, et de mettre à sac leur cité, ce nid odieux de « petits mercadans ». Le duc se croyait tellement sûr de la réussite, qu'il avait d'avance expédié des courriers chargés d'annoncer sa victoire aux cours catholiques. A la faveur des ténèbres, les assaillants arrivent à pas de loup jusque sous les murs; une avant-garde de trois cents hommes dresse les échelles au rempart, l'escaladent et se couchent silencieusement le long du parapet pour attendre

le point du jour, heure où devait avoir lieu l'attaque générale. Tout dans la ville conservait un air de calme et de quiétude; pas d'autre bruit perceptible que celui des penons grinçant au vent sur les toits. La nuit était si noire, qu'une ronde genevoise passa tout près des ennemis sans soupçonner leur présence.

Vers deux heures et demie du matin seulement, une sentinelle placée sur la tour de la Monnaie croit voir des ombres se mouvoir dans le fossé et avertit le chef du poste. Un petit détachement part aussitôt en reconnaissance. A peine arrivé au rempart, il est assailli et désarmé; mais un arquebusier a eu le temps de décharger son arme, et le tambour s'est sauvé à toutes jambes en battant la caisse. En un clin d'œil l'alarme se répand, les sinistres appels du tocsin s'envolent des clochers de toutes les



GENÈVE : L'ACADÉMIE.

églises; les fenêtres s'éclaircissent, les maisons se remplissent de tumultueux frémissements. Les citoyens, équipés à la hâte, se précipitent, aux clameurs des femmes et des enfants, vers les lieux d'où part la rumeur guerrière. Les troupes de Savoie, de leur côté, n'ont pas perdu de temps. Obligées de renoncer à la ruse, elles donnent l'assaut sur quatre points à la fois et emportent en un instant la première enceinte aux cris de : Ville gagnée ! Espagne ! Savoie !

La Porte-Neuve, assaillie par elles, est déjà prise, quand un soldat, un Vaudois, laisse tomber à propos la herse. Au même moment, une volée de mitraille abat les échelles. Le gros de l'ennemi, qui s'élançait de la plaine de Plainpalais, enivré par la perspective du pillage, reçoit à bout portant le feu des Genevois. Les remparts, tout à l'heure déserts, sont maintenant hérissés de défenseurs. Les hommes de l'avant-garde, qui avaient les premiers pénétré dans la place, acculés aux murailles par les bourgeois, retombent en désordre dans le fossé. Des femmes même, s'il faut en croire la tradition, prennent leur part du combat, et une ménagère coiffe héroïquement de sa marmite un soldat savoyard. L'ennemi, voyant la partie perdue, se décide à battre en retraite; une honteuse

déroute fut l'issue de ce guet-apens, où nombre de gentilshommes des contrées voisines apprirent derechef, à leurs dépens, ce que pèsent les bras de « courtauds de boutique ».

Toute l'Europe protestante et honnête fut indignée. Chaque année, depuis lors, la cité n'a cessé de célébrer ce glorieux anniversaire. *L'Escalade* a inspiré des centaines de poèmes, les uns dans le genre pindarique, les autres en vers burlesques, sans parler des simples chansons, comme le *Pot au lait du duc de Savoie*, qui est la fable de La Fontaine, mais avant La Fontaine. Maintenant encore, en quelque pays qu'il se trouve, le vrai Genevois ne manque jamais, le jour de ce grand jubilé, de festoyer religieusement, en répétant le vieux couplet :

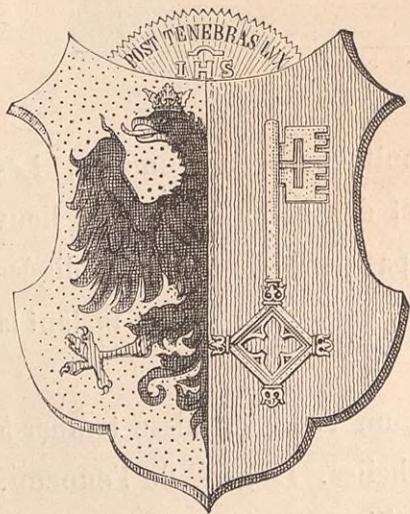
*Cé qué lè naut, le maître des batailles,  
Qui se rit et se moque des canailles,  
A ben fè vi per un dezendo né  
Qu'il étivé patron des Gènevois.*

Celui qui est là-haut, le maître des batailles,  
Qui se rit et se moque des canailles,  
A bien fait voir par une nuit de décembre  
Qu'il était le patron des Genevois.

Une fontaine en granit a été érigée, il y a une dizaine d'années, à la jonction des rues des Allemands et de la Cité, en commémoration de ce fait d'armes, par lequel se trouve close, — jusqu'ici du moins, — l'histoire militaire de la ville de Calvin.

### III

*Post tenebras lux*, — après les ténèbres la lumière, — telle est la devise des Genevois, et cette devise, qui longtemps ne fut qu'un souhait, est devenue une réalité. Est-il une ville dont le premier aspect soit plus rassérénant que la Genève d'aujourd'hui, avec ses quais monumentaux, ses larges ponts, ses faubourgs débordant au loin, et sa ceinture de villas, nids d'alcyons aux pelouses fleuries, amoureusement penchées vers le lac ?



ARMES DE GENÈVE.

Quelle serait la surprise d'un Genevois du siècle héroïque, si, revenant d'aventure au monde, par un jour d'été, sur les hauteurs de Cognny ou de la Bâtie, il apercevait à ses pieds cette cité vivante et riante, qui s'ouvre maintenant toute grande, sans murailles ni portes moroses, aux pacifiques caravanes des deux mondes, et où résonnent pêle-mêle les idiomes de tous les pays ! En vain le soir, à l'heure où retentissait l'antique couvre-feu et où l'on hissait soigneusement les ponts-levis, épierait-il, autour de lui, quelqu'un de ces bruits de guerre familiers jadis à son oreille : il ne percevrait que le murmure affairé ou joyeux de soixante mille citadins prolongeant aux modernes clartés du gaz les travaux ou les plaisirs d'une journée trop courte à leur gré. En deçà même des tours vénérables de Saint-Pierre, il n'entendrait que l'aboi saccadé du chien de garde, la chanson insouciant du paysan qui regagne avec sa sacoche l'alpe verte où est son village, ou la mélodie traînante des cloches savoyardes.

du président de Brosses, puis, un peu plus tard, par celles d'un autre magistrat, Mercier Dupaty. Arthur Young, d'autre part, publiait en Angleterre le récit de ses pérégrinations en Italie, tandis qu'en Allemagne un amant passionné de l'archéologie et des beaux-arts, Jean-Joachim Winckelmann, prêchait le retour aux formes et au goût antiques, et mourait même à la peine, assassiné à Trieste, également pour l'amour de l'art, par l'Italien Archangeli. A quelques années de là, Goethe, « le grand païen », comme le surnommèrent ses compatriotes, écrivait à son tour son fameux *Voyage en Italie*.

L'horizon des voyageurs s'était cependant singulièrement élargi. L'art ou l'étude avait été surtout l'objectif des premiers touristes ; la nature ne leur offrait guère d'attrait par elle-même, ou, du moins, ils ne la goûtaient qu'accessoirement, comme un appendice, et dans le voisinage des lieux où ils s'arrêtaient pour admirer les œuvres humaines. Après que Rousseau principalement, du fond de sa solitude des *Charmettes*, eut rouvert une source nouvelle de poésie descriptive, les choses changèrent ; on découvrit et l'on sentit des beautés pittoresques autres qu'une muraille décorée à fresque, un pilastre sculpté ou une corniche brodée au ciseau. La nature devint, en Italie comme ailleurs, l'auxiliaire et l'encadrement de l'art. Que dis-je ? on ne se contenta plus des splendides jardins, enrichis de plantes tropicales et transatlantiques, qui y forment l'entourage des villas et des palais ; on fouilla les campagnes profondes et solitaires, en quête d'aspects nouveaux, de sites inconnus ; on commença dès lors à dépasser Naples, à pousser jusque dans la Calabre, l'Apulie, la Sicile ; la joie, l'orgueil des paysagistes fut de déployer leur parapluie dans des lieux où nul voyageur n'avait pénétré avant eux.

On viola, par exemple, — et c'est tout dire, — le redouté mystère de la *Grotte d'azur* de Capri. L'heureuse curiosité des touristes mit en déroute les vieilles légendes qui avaient jusques alors défendu l'accès de cette merveilleuse caverne. C'était, disait-on, un lieu maudit, tapissé d'ossements, dont l'entrée changeait sept fois par jour, et d'où sortaient des monstres hideux. On y entendait la nuit des chants de sirènes mêlés à des gémissements humains. On spécifiait qu'un pêcheur, ayant blessé de son harpon un homme marin qui lui était apparu sous la forme d'un gros poisson, avait été effroyablement desséché et que son cadavre ressemblait à ces racines qu'on voit en bocal chez les apothicaires. Aujourd'hui la fameuse grotte est visitée par tous ceux qui tiennent à connaître en détail le golfe de Naples, et chacun sait que les feux diaboliques qui épouvantèrent tant d'ignorants étaient tout simplement le reflet des eaux cérulees de cet antre sur la paroi des rochers.

Que d'autres superstitions les chemins de fer ont dissipées et dissiperont au profit de la science ! Leur rôle, quoi qu'en disent ceux qui portent en tout et à travers tout le deuil morose du passé, n'est point de tuer la poésie, c'est de la mettre à la portée du plus grand nombre. Et n'est-ce pas, après tout, une des fins de la civilisation, qu'on puisse parcourir le monde à son aise, sans se désheurer en quelque sorte, et qu'on ait la faculté de choisir sur une terre lointaine tel ou tel but de prédilection, selon le temps et l'argent dont on dispose ?

Ce nouveau Tour de l'Italie n'est ni un itinéraire ni un guide, — les deux manuels de M. Du Pays satisfont amplement les plus difficiles parmi les touristes ; — ce n'est pas non plus une étude spéciale, un aperçu de géographie, d'histoire ou d'esthétique : c'est proprement un livre pittoresque, où l'écrivain (comme l'artiste) procède à grands coups de crayon ; où l'on touche à tout sans épuiser rien ; où l'on va vite pour aller partout ; où l'on use volontiers de toutes les facilités de la locomotion moderne, en mettant à profit le dernier mot des investigations les plus récentes. Dans son cadre forcément restreint, cet ouvrage servira, si l'on veut, de préparation à ceux qui n'ont pas encore fait le voyage d'Italie, de memento à ceux qui l'ont déjà fait.

# LA SUISSE

ÉTUDES ET VOYAGES

A TRAVERS LES 22 CANTONS

---

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION

---

*LA SUISSE* formera environ 100 livraisons et contiendra 750 gravures.

Chaque livraison sera formée de 16 pages in-4° de texte et protégée par une couverture.

**Le prix de la livraison est de 1 franc.**

*Il paraîtra régulièrement une livraison par semaine à partir du 27 Avril 1878.*